

Ce document a été élaboré conjointement par les professeurs des premier et second degrés du stage de formation continue « *Accompagnement des projets de continuité - Delhi - Décembre 2013* » animé par l'équipe de l'inspection du 1^{er} degré (IEN et CPAIEN) et des formateurs des deux degrés (1 Chef d'établissement, 4 EEMCP2 et 1EMFE) de la zone MOPI.

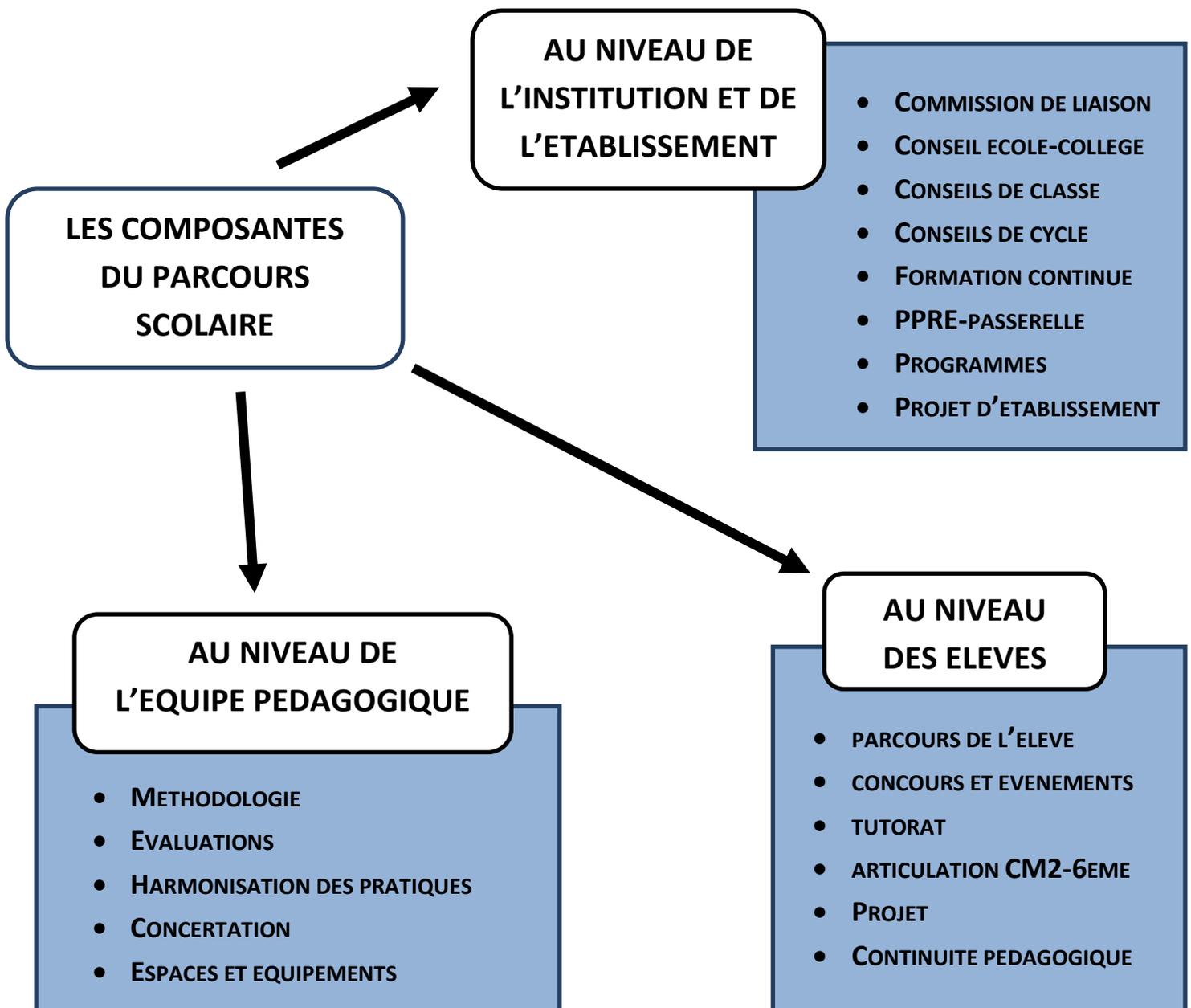
Il a pour objectif de permettre aux équipes pédagogiques des établissements de la zone de mieux situer les enjeux de l'école du socle afin d'être en mesure de concevoir et mettre en œuvre des projets assurant la cohérence et la progressivité du parcours d'apprentissages. Les articles qui le composent n'ont pas la prétention d'être exhaustifs et pourront faire l'objet de compléments ultérieurs.

Le classement auquel, par commodité de lecture, il a fallu recourir, pour les problématiques proches, celles-ci étant toutefois signalées par un système de liens.

INTER DEGRÉ

Vade-mecum

Zone MOPI - Décembre 2013



Inter degré

- **Définition**

Ensemble des constats, des problématiques et des réponses liés au passage du CM2 à la 6^e, de l'école au collège, de premier au second degré, pour les élèves mais aussi du point de vue des enseignants.

- **Illustrations/exemples**

- **Constats au niveau des élèves :**

- CM2 : appréhension des élèves par rapport à l'entrée en 6^{ème}
- Les élèves de CM2 ont besoin de ces projets inter degré en fin d'année, alors que les 6^e sont davantage demandeurs en début d'année.
- 6^e : la classe demande plus d'autonomie et d'initiative aux élèves ;
- changement de repères : utilisation des codes couleurs (analyse grammaticale ; présentation des cours, copies), du matériel (classeur/cahier, cahier de textes/agendas), lecture des consignes, rédaction des réponses, gestion du travail à la maison...
- repères variés : chaque professeur a ses propres habitudes !

- **Constats au niveau des enseignants :**

- manque de connaissance des programmes, des méthodes, de la terminologie des deux niveaux respectifs.
- absence de plages dédiées institutionnellement aux rencontres CM2-6^e
- manque de concertation dans l'équipe pédagogique de 6^e (notamment au niveau des méthodes).

- **Projets inter degré qui favorisent les rencontres CM2-6^e.**

[Retour au sommaire](#)

Commission de liaison

- **Définition**

Le passage de l'école au collège est un moment clé de la scolarité. La commission de liaison garantit la continuité du [parcours](#) scolaire des élèves les plus fragiles.

- **Présidence**

La commission de liaison est co-présidée par le chef d'établissement ou son adjoint et l'inspecteur de l'éducation nationale de la zone MOPI ou le représentant qu'il désigne.

- **Composition**

Elle est composée des maîtres des classes de CM2, des professeurs principaux des classes de sixième et des professeurs de français et de mathématiques des classes de sixième.

- **Attributions**

La commission de liaison définit les modalités des aides qui pourront être apportées aux élèves entre leur sortie de l'école primaire et la fin de la classe de sixième. Elle suit leur mise en œuvre et en évalue les effets.

La commission de liaison étudie les situations afin que les outils de suivi des élèves et de personnalisation de leurs parcours soient mis en place le plus rapidement, le plus pertinemment et le plus efficacement possible ([PPRE-passerelle](#) ou toute autre mesure d'aide s'avérant nécessaire).

La commission peut avoir également à se pencher sur la situation des élèves qui, sans rencontrer des difficultés importantes, n'ont toutefois pu valider l'intégralité des compétences du second palier du socle commun ; dans ce cas, l'équipe pédagogique de la classe de sixième doit soutenir les efforts visant à leur faire acquérir l'intégralité du palier 2, dans le cadre des deux heures d'accompagnement personnalisé notamment (cf. circulaire n° 2011-118 du 27-7-2011 relative à l'accompagnement personnalisé en classe de sixième).

- **Calendrier**

Une fois la liste des élèves entrant en sixième établie, la commission de liaison est réunie, dans le courant du mois de juin de l'année scolaire.

Toutefois, dans les établissements dans lesquels les conditions nécessaires à l'efficacité des travaux ne sont pas réunies en juin (compositions des classes, mouvement des professeurs, affectations des professeurs dans les classes de sixième, ...), cette commission pourra se réunir à l'occasion de la prérentrée ou dans les tout premiers jours de l'année scolaire.

- **Modalités de travail**

La commission doit pouvoir bénéficier de tous les éléments pédagogiques lui permettant d'apprécier les besoins des élèves en difficulté :

- le livret scolaire,
- le PPRE dont il a éventuellement bénéficié au cours de l'année,
- les résultats aux évaluations nationales (si celles-ci ont été mises en œuvre à ce niveau),
- tous éléments à même d'illustrer la problématique de l'enfant : évaluations périodiques, livrets des évaluations nationales, cahiers, productions, ...

[**Retour au sommaire**](#)

Conseil école-collège

- **Définition**

Le conseil école-collège, défini par le décret n° 2013-683 du 24-7-2013 - J.O. du 28-7-2013, vise à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège.

- **Présidence**

Le conseil école-collège est présidé conjointement par le chef d'établissement ou son adjoint et par l'inspecteur de l'éducation nationale de la zone MOPI ou le représentant qu'il désigne.

- **Composition**

Le chef d'établissement et l'inspecteur de l'éducation nationale de la zone MOPI fixent conjointement le nombre des membres du conseil école-collège en s'assurant d'une représentation égale des personnels des écoles et du collège.

Le conseil école-collège comprend :

- le chef d'établissement ou son adjoint
- l'inspecteur de l'éducation nationale de la zone MOPI ou le représentant qu'il désigne
- des personnels désignés par le chef d'établissement sur proposition du conseil pédagogique
- des membres du conseil des maîtres de l'école désignés par l'inspecteur de l'éducation nationale de la zone MOPI sur proposition de chacun des conseils des maîtres concernés.

Le conseil école-collège peut inviter à participer ponctuellement à ses travaux toute personne dont les compétences peuvent lui être utiles.

- **Attributions**

Le conseil école-collège détermine un programme d'actions relatif à la cohérence du [parcours de l'élève](#). Ces actions peuvent relever de la continuité des mesures d'aides, de la mise en œuvre de [projets](#) pédagogiques communs, de l'optimisation des ressources humaines, de l'analyse commune des besoins en [formation continue](#) ...

- **Calendrier**

Le conseil école-collège se réunit au moins deux fois par an.

[Retour au sommaire](#)

Conseil de Classe

- **Définition**

Le conseil de classe effectue un bilan de la classe et un bilan individuel de chacun de ses élèves au travers de son attitude, son travail et ses résultats. Il se réunit en fin de trimestre.

- **Composition**

Le conseil de classe est composé du chef d'établissement (ou du représentant qu'il a désigné) qui en assure la présidence, des enseignants de l'équipe pédagogique ; du conseiller principal d'éducation (CPE) ; du conseiller d'orientation psychologue ; des deux délégués des parents d'élèves ; des deux délégués-élèves ; le cas échéant, des invités (professeurs des écoles, professeurs de 3^e, professeurs documentalistes, élèves, parents, partenaires extérieurs, ...).

- **Rôle pouvant être joué par le professeur des écoles**

Dans le cadre de la liaison [inter degré](#), le professeur des écoles invité au conseil de classe de 6^{ème} peut apporter des éléments permettant une interprétation plus fine des résultats (expression ou non de la marge de progrès envisagée en CM2, récurrence de certaines difficultés, incidence des mesures d'aides, ...) ou attitude au sein de l'institution scolaire. Cette continuité dans le regard porté sur le parcours de l'élève peut également s'exprimer au sein de la [commission de liaison](#).

[**Retour au sommaire**](#)

Conseil de Cycle

- **Définition**

Le conseil des maîtres de cycle établit la répartition des enseignements sur le cycle (progression et programmation) et permet le suivi des élèves en difficulté. Chacun des trois cycles de l'école primaire bénéficie de son propre conseil.

- **Composition**

Le conseil des maîtres de cycle comprend les membres de l'équipe pédagogique de cycle travaillant dans une même école (ou dans un secteur, pour les petites écoles).

Chaque Conseil de cycle se choisit un président (qui n'est pas nécessairement le directeur).

- **Rôle pouvant être joué par un professeur de collège ou le CPE (conseiller principal d'éducation)**

Dans le cadre de la liaison [inter degré](#), un enseignant de collège et/ou le CPE invités peuvent utilement participer aux conseils de cycle 3 en fonction de l'ordre du jour : analyse des résultats, recommandations en vue de la composition harmonieuse des classes de 6^{ème}, échanges de compétences et de matériel en vue en sciences notamment, d'approfondir progressivement la démarche scientifique, conditions de mise en œuvre de projets communs, préparation à l'accueil en 6^{ème} d'un élève bénéficiaire d'un PPS ou d'un PAI, ...

- **Intérêt de la participation du professeur de collège et du CPE**

Leur participation facilite la connaissance de la situation des élèves entrant au collège : prise en charge plus rapide des différents profils, mise en place accélérée de dispositifs spécifiques...

[Retour au sommaire](#)

Formation continue

- **Définition**

La formation continue doit pouvoir donner aux enseignants les moyens d'adapter leurs pratiques aux évolutions du système éducatif et de prendre en compte les besoins des élèves dans leur diversité.

Elle est de même un levier pour donner du sens et des contenus à la [continuité pédagogique](#) entre les premier et second degrés.

- **Analyse de besoins**

Le séminaire annuel des chefs d'établissement et directeurs d'école de la zone MOPI, responsable de la mise en forme du plan Régional de Formation Continue, comporte une commission en charge de l'analyse des besoins relevant de la problématique de l'inter degré. Cette commission, qui est composée tout à la fois de responsables du premier et du second degrés, s'attache à formaliser les actions qui relèvent, en termes de dispositifs ou de contenus disciplinaires, de la cohérence du [parcours de l'élève](#) au sein de l'école du socle.

- **Inscriptions**

Les formations inter degrés sont le plus souvent assorties de conditions d'inscription auxquelles doivent être attentifs les cellules de formation et les chefs d'établissement : inscriptions sur projet, inscriptions conjointes d'enseignants des premier et second degrés de l'établissement, ...

- **Démultiplication**

L'engagement à démultiplier, propre à toute participation à une action de formation continue, doit, dans le domaine de l'inter degré, prendre des formes adaptées qui peuvent faire l'objet d'une étude dans le cadre du conseil école-collège.

[Retour au sommaire](#)

PPRE-passerelle

- **Définition**

Le Programme Personnalisé de Réussite Educative est l'outil de mise en cohérence des aides apportées à chaque élève. Certains élèves en difficulté à l'école bénéficient déjà d'un PPRE dont la continuité doit être assurée au collège : celle-ci prend la forme d'un PPRE-passerelle.

- **Modalités de mise en œuvre**

Elaboré dans le cadre de la [commission de liaison](#), le PPRE-passerelle garantit la continuité des aides par un travail commun des professeurs des écoles, des professeurs de français, de mathématiques et les professeurs principaux de sixième.

Pour rédiger le volet « second degré » du PPRE déjà en place en CM2 ou du PPRE dont l'élève devra pouvoir disposer en sixième s'il n'en a pas été bénéficiaire jusque-là, les équipes pédagogiques inter degrés peuvent s'appuyer notamment sur :

- le livret scolaire,
- le PPRE dont l'élève a éventuellement bénéficié au cours de l'année de CM2,
- les résultats aux évaluations nationales (si celles-ci ont été mises en œuvre à ce niveau),
- tous les éléments à même d'illustrer la problématique de l'enfant : évaluations périodiques, livrets des évaluations nationales, cahiers, productions, ...

Le PPRE-passerelle doit être présenté aux parents qui pourront ainsi mieux comprendre les mesures prises pour aider leur enfant et y contribuer.

- **Suivi**

Chaque PPRE-passerelle comporte le calendrier du suivi des résultats de l'élève et des rencontres régulières avec les familles.

Les PPRE-passerelle de l'établissement font l'objet d'une coordination assurée par le [conseil école-collège](#).

[Retour au sommaire](#)

Programmes

- **Définition**

La connaissance réciproque des programmes d'enseignement est indispensable à la cohérence du parcours de l'élève et définit l'espace de dialogue entre les enseignants des deux degrés ([harmonisation](#) des exigences attendues, des outils, des supports, des contenus des dispositifs d'aide, des modalités d'évaluation, ...). C'est par cette connaissance réciproque des programmes que les équipes enseignantes peuvent faire d'un projet [inter degré](#) un véritable projet de continuité pédagogique.

- **Analyse**

Les programmes de CM2 et de 6^{ème} de [mathématiques](#), de [français](#), d'[anglais](#) et de [sciences](#) ont fait l'objet, au sein de la zone MOPI, d'une analyse comparative permettant de faire émerger les points de continuité et de rupture.

[**Retour au sommaire**](#)

Projet d'établissement

- **Définition**

Le projet d'établissement est un élément fédérateur de la politique éducative de l'établissement. Il repose sur des axes qui déterminent les priorités pédagogiques (par exemple une meilleure maîtrise de la langue française....)

- **Le rôle du projet d'établissement**

La liaison [inter degré](#) peut constituer un axe en soi dans le [projet](#), traduisant le volontarisme de l'établissement en ce domaine (au même titre que sa politique des langues par exemple) ou se décliner au travers de chacun des axes (l'inter degré dans la maîtrise de la langue, l'inter degré dans la politique culturelle de l'établissement, l'inter degré dans l'amélioration des comportements citoyens, ...) ou de chacune des actions du projet. L'inter degré peut par ailleurs constituer l'une des rubriques des fiches actions.

Le volet inter degré du projet d'établissement peut aussi permettre de dégager des moyens supplémentaires (humains et financiers) pour la mise en œuvre des actions prévues.

[Retour au sommaire](#)

Méthodologie

- **Définition**

La méthodologie désigne l'enseignement des méthodes de travail, d'organisation, de gestion du matériel, du temps et du travail de l'élève. Objet d'un enseignement et d'un entraînement régulier, elle vise, dès l'école primaire, à apprendre à gérer la multiplicité des disciplines et la diversité des pratiques enseignantes qui seront le propre du collège.

- **Illustrations**

- **Au niveau des élèves**

- Sensibiliser les élèves à l'anticipation qui sera attendue d'eux en classe de 6^{ème}, à la gestion du travail personnel, à la diversité de l'équipe pédagogique.
- Pour un public ciblé, mettre en place des heures d'étude/de soutien en 6^e (plutôt le soir) pour aider les élèves en termes de méthodologie.
- Faire réaliser des « fiches méthodes » par les 6^e pour les cm2 en milieu/fin d'année
- Sensibiliser les élèves, en fin de CM2, aux spécificités de la 6^e : emploi du temps, plages de permanence, accès au CDI, rôle du professeur principal.

- **Au niveau de l'équipe pédagogique**

- Harmoniser les règles de classe au niveau de l'équipe pédagogique : matériel exigible, prise de parole, sanctions, organisation et quantité hebdomadaire du travail personnel ...éventuellement par le biais d'un contrat de classe .
- Favoriser les échanges sur la méthodologie entre les collègues de CM2 et de 6^e ; développer, dans le cadre des [concertations](#), des outils communs.
- Sensibiliser les parents aux nouvelles exigences induites par l'entrée en 6^e et à l'accompagnement qui peut être le leur.

[**Retour au sommaire**](#)

Evaluations

• Définition

➤ Evaluation des élèves :

L'évaluation est la mesure, dans la durée et dans des situations créées à cet effet, de la progression des élèves dans l'acquisition des compétences définies par le socle commun de connaissances et de compétences.

➤ Evaluation des élèves dans le cadre d'un projet inter degré :

L'évaluation doit permettre d'évaluer la plus-value réelle de l'action en termes d'apprentissage. Elle portera en priorité sur des compétences communes aux deux niveaux mais aussi sur des compétences spécifiques à chacun des deux niveaux.

• Illustrations

➤ Evaluation des élèves :

On pourra entre autres exemples :

- communiquer les supports d'évaluation de CM2 aux enseignants de 6^e
- assurer la transmission des livrets scolaires et en commenter les résultats
- analyser ensemble les résultats des évaluations proposées par le ministère

➤ Evaluation dans le cadre d'un projet inter degré

A l'issue d'un projet de nature scientifique, on pourra, par exemple évaluer la capacité des élèves à :

- prévoir puis tester un dispositif d'expérimentation ou rechercher dans une documentation,
- produire un texte court faisant la synthèse des observations et des conclusions.

➤ Dans le cadre d'un projet visant à réaliser une exposition faisant suite à une sortie culturelle commune à des classes de CM2 et de 6^e, on pourra, par exemple, évaluer la capacité des élèves à :

- échanger et débattre, participer aux échanges de manière constructive : demander et prendre la parole à bon escient ; questionner pour mieux comprendre ; rester dans le sujet ; situer son propos par rapport aux autres ; apporter des arguments ; mobiliser des connaissances ; respecter les règles habituelles de la communication.
- distinguer les grandes catégories de la création artistique en recherchant les liens possibles avec les autres disciplines, notamment la littérature, l'histoire, la géographie, les sciences.

[Retour au sommaire](#)

Harmonisation des pratiques pédagogiques

- **Définition**

L'harmonisation des pratiques vise la mise en place d'une continuité dans le [parcours](#) de l'élève sans pour autant nier l'importance du « saut » que peut représenter le passage en 6^e.

- **Illustrations**

A titre d'exemples, l'harmonisation des pratiques peut porter sur :

- la terminologie disciplinaire,
- les pratiques d'[évaluation](#) (évaluation par compétences par exemple),
- les contenus d'enseignement,
- les modalités d'apprentissage (notamment la gestion du temps, le développement de l'autonomie, l'exploitation des supports pédagogiques),
- les outils d'apprentissage (choix des dictionnaires, élaboration d'une programmation commune des œuvres littéraires étudiées, parcours poétique, approche spiralaire de l'histoire des arts par une programmation visant l'exploitation concertée des lieux de ressources patrimoniales),
- l'exploitation d'espaces spécifiques (Centre de Documentation et d'Information CDI ou Centre de Connaissances et de Culture CCC, salle informatique, salles spécialisées...),
- un discours commun sur la responsabilité dans l'usage raisonné de l'informatique, du multimédia et de l'internet,
- ...

- **Mise en oeuvre**

L'harmonisation des pratiques passe par la connaissance réciproque des programmes des 1^{er} et 2nd degrés.

Elle nécessite des temps d'échanges et de [concertation](#).

[Retour au sommaire](#)

Concertation

- **Définition**

La concertation peut, entre autres formes, s'exprimer dans le cadre de regroupements institutionnels des enseignants en vue d'échanges visant à mieux travailler ensemble au bénéfice des élèves. Ces temps de travail permettent également de concevoir et mettre en œuvre des projets [inter degré](#).
Au-delà même des temps institutionnels, la concertation est avant tout un état d'esprit.

- **Illustrations**

- Les professeurs du 2nd degré sont invités aux [conseils de cycle 3](#) dont l'ordre du jour comporte des sujets relatifs à l'inter degré.
- L'équipe de direction programme des temps de concertation propres aux deux degrés.
- L'établissement communique à l'interne les adresses électroniques des enseignants des deux degrés.
- L'équipe de direction encourage la démultiplication commune des stages inter degré.
- L'équipe de direction met en place une commission mixte en vue d'analyser les besoins en termes de formation continue communs aux deux degrés.
- Les professeurs s'accordent sur une harmonisation des terminologies utilisées dans les disciplines ainsi que sur une [harmonisation des pratiques](#).
- L'établissement met à disposition les ressources matérielles ([espaces et équipements](#)) nécessaires à ces concertations et ces temps de travail.

[Retour au sommaire](#)

Espaces et équipements

- **Définition**

Les locaux (notamment les locaux spécialisés) et les équipements peuvent s'inscrire dans la politique inter degré de l'établissement. Leur bon usage contribue alors à alimenter la [concertation](#) pédagogique entre les 1^{er} et 2nd degrés et à renforcer la cohérence du [parcours](#) d'apprentissages des élèves.

- **Illustrations**

- L'utilisation des équipements du laboratoire de sciences offre des occasions de tirer parti de l'expertise didactique du professeur de sciences, de renforcer la pratique de la démarche d'investigation et de s'interroger ensemble, 1^{er} et 2nd degrés, sur les comportements responsables et sécuritaires.
- L'utilisation partagée de la piscine peut conduire à mettre en place un parcours d'apprentissage de la natation cohérent et progressif.
- Le passage de la BCD au CDI peut donner l'occasion d'harmoniser les comportements de lecteurs, de faire preuve d'autonomie et d'initiative dans la recherche documentaire et d'adopter des comportements respectueux et responsables.
- Les journées d'accueil des élèves de CM2 offrent l'opportunité de sensibiliser les élèves aux espaces qu'ils n'utilisent pas encore.

[Retour au sommaire](#)

Parcours de l'élève

- **Définition**

Une vision plus globale de la scolarité de l'élève permet de faire émerger la notion de parcours scolaire, celui-ci visant une maîtrise concertée et progressive des diverses compétences définies par le socle commun de connaissances et de compétences.

- **Entre continuité et rupture**

Le passage progressif du premier au second degré constitue ainsi une période importante de ce parcours, l'élève devant être préparé à répondre à des exigences méthodologiques et cognitives de complexité croissante. Le rôle des équipes [inter degré](#) est en conséquence d'accompagner l'élève dans son effort de transfert, d'anticipation et d'adaptation. Ces équipes peuvent pour ce faire jouer de la [continuité pédagogique](#), afin éviter toute mise en échec de l'élève, tout en s'attachant à ménager suffisamment d'éléments de rupture pour ne pas décevoir son envie de grandir et lui permettre d'acquérir des comportements adaptés et des compétences nouvelles.

- **Illustrations**

- L'élève fait progressivement l'apprentissage d'une nouvelle autonomie : gestion de l'emploi du temps, organisation dans le travail à la maison, adaptation aux nouvelles [méthodologies](#).
- Il est de moins en moins guidé dans la réalisation des tâches.
- Dans le cadre des [concertations](#), les enseignants des premier et second degrés harmonisent leur pratique de l'évaluation et collaborent au suivi des élèves (par exemple par le suivi des [PPRE](#), des fiches individuelles, en particulier pour les élèves en difficulté).
- La [continuité](#) dans le [parcours](#) peut être facilitée par la mise en place d'un [tutorat](#), de rencontres entre élèves ou par des projets inter degré.

[**Retour au sommaire**](#)

Concours et événements

- **Définition**

Les concours et événements se déclinent en épreuves ou activités ponctuelles proposées aux élèves dans le cadre d'un projet [inter degré](#) tourné vers l'extérieur. Ils s'inscrivent dans le [projet d'établissement](#) et peuvent, dès leur conception, contribuer à sa politique inter degré.

- **Illustrations**

- Événementiel national : Printemps des poètes, semaine du goût, semaine de la presse à l'école...
- Événementiel du pays hôte : fête nationale, compétition sportive...
- Événementiel propre à la zone : « Course aux nombres », Action Pédagogique de zone ...
- Événementiel propre à l'établissement : fête de la science, intervention de personnalités, écrivains, artistes...

[Retour au sommaire](#)

Tutorat

- **Définition**

Parmi les diverses formes que peut prendre le tutorat, l'accompagnement d'un élève par un autre peut contribuer à la réussite de dispositifs destinés aux plus fragiles d'entre eux.

Il peut notamment contribuer :

- dans le primaire, à l'aide aux devoirs au bénéfice des élèves dont les parents ne sont pas francophones (cf. les Activités Pédagogiques Complémentaires), à la mise en œuvre des Programmes Personnalisés de Réussite Educative ([PPRE](#)), à la différenciation pédagogique au sein même de la classe...
- dans le secondaire, à l'Accompagnement Personnalisé.

Le tutorat peut de même prendre place dans la politique inter degré de l'établissement, l'étayage d'un élève de CM2 par un camarade de 6^{ième} pouvant contribuer à l'adaptation de celui-ci à son nouveau cadre d'enseignement.

- **Illustrations**

- Accompagnement d'un élève sur un projet [inter degré](#) précis.
- Travail par binômes (Défi techno, rallye Maths, projet d'écriture ...).
- Visite du collège, prise en charge des CM2 par les élèves de sixième : découverte des espaces et de l'organisation (Emploi Du Temps, Centre de Documentation et d'Information...).
- Mise en place de façon ponctuelle d'un projet d'aide d'élève à élève, ou groupe d'élèves sur une compétence ciblée, ex : lecture d'énoncés.

[Retour au sommaire](#)

Articulation CM2-6^{ème}

- **Définition**

C'est en articulant leurs [programmations disciplinaires](#) et en se saisissant des situations et actions pédagogiques qui s'y prêtent que les équipes [inter degré](#) peuvent renforcer la cohérence du [parcours scolaire](#).

- **Illustrations**

- Mise en place de réseaux de lecture qui, débutés en CM2, se poursuivent en 6^{ième}
- Prise en compte dans le domaine des langues, des acquis des élèves à l'arrivée en 6^{ième}
- Utilisation d'outils communs aux classes de CM2 et de 6^{ième} (dictionnaire, tablette numérique par exemple)

L'articulation CM2/6^{ème} peut aussi s'exprimer au travers des rencontres d'élèves qui constituent des moments d'échanges entre différents groupes d'élèves pendant des temps scolaires.

- ✓ Rencontres sportives : tournois inter degré (cross).
- ✓ Rencontres littéraires : principe du Prix des Incorruptibles, café philo...
- ✓ Rencontres avec thème artistique : chorale, ateliers fresques murales...
- ✓ Journées d'intégration : visite de la Bibliothèque Centre Documentaire et du Centre de Documentation et d'Information, rencontre avec le Conseiller Principal d'Education ou le chargé de vie scolaire...

[Retour au sommaire](#)

Projet

- **Définition**

Le projet [inter degré](#) est un ensemble d'objectifs visant, en fonction des besoins des élèves et de la volonté des équipes de direction et enseignantes, à renforcer la cohérence et l'efficacité du [parcours de l'élève](#). Celui-ci peut être décliné sous la forme d'actions que l'on peut réaliser pour concrétiser la [continuité](#) des apprentissages entre l'école et le collège.

- **Illustrations**

- Elaboration d'outils d'enseignement commun (exemple : fiche d'évaluation dans une matière donnée).
- Mise en œuvre d'une démarche scientifique entre les deux cycles.
- Mise en œuvre d'une tâche complexe, qui, dans le contexte de l'inter degré, peut être définie comme une combinaison de procédures visant à aider les élèves de niveaux différents à gérer des situations concrètes. Ce type d'action prend appui sur les acquis des élèves en termes de connaissances, de capacités et d'attitudes inscrites dans le cadre du socle commun et permet de développer, en particulier, les compétences 6 (« Sociales et civiques ») et 7 (« Autonomie et initiative »). Exemple : l'organisation d'une action à but humanitaire au cours de laquelle les tâches sont distribuées aux élèves en fonction de leurs niveaux de compétences.

[Retour au sommaire](#)

Continuité pédagogique

- **Définition**

La continuité pédagogique vise un [parcours](#) d'apprentissages cohérent et progressif de l'élève.

- **Illustrations**

- Réunion des collègues enseignants des deux degrés.
- Définition des difficultés rencontrées dans les niveaux participants à un projet inter degré.
- Définition du contenu (connaissances) pédagogique par niveaux.
- Mise en œuvre de la démarche d'investigation (contextualisation, problématique, matériel, temps)
- Sélection des compétences à travailler avec les élèves :
 - ✓ Compétences pour le groupe d'élèves du primaire
 - ✓ Compétences pour le groupe d'élèves du collège.
 - ✓ Compétences faisant l'objet d'un enseignement spiralaire du 1^{er} au 2nd degré (cf. fiche [Programmes](#))
- Elaboration d'outils communs (choisir un code de correction, grille de relecture)

[Retour au sommaire](#)

Stage New Delhi octobre 2012
 « L'école du socle : donner du sens et des contenus à la continuité pédagogique »
Enseignement de l'Anglais

Analyse croisée des programmes d'anglais du cycle 3 de l'école primaire et de la classe de 6^{ème} du collège

Programmes : École : BO n°3 - 19 juin 2008 / BO n°1 du 5 janvier 2012
 Collège : BO n°6 - 28 août 2008

L'environnement linguistique et culturel de la zone nécessite une adaptation des programmes tenant compte des niveaux de compétences réels des élèves.

Objectif fin cycle 3 : validation A1

« L'utilisateur élémentaire peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Il peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions. Il peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif ».

Ce qui est propre au cycle 3	Références (BO.../p...)	Observations
Descriptif des programmes:		
Forme et présentation		Préambule commun des langues / annexe.
Progression par cycle et par classe	BO 5/1/2012	
Contenus d'apprentissage		
- priorité donnée aux énoncés figés ritualisés (expression orale)		Cf. rubrique commune.
- écrit: point d'appui des activités de communication.		
Objectifs		
- compréhension orale puis expression orale par reproduction, imitation puis production personnelle.		Certification extérieure
Supports et outils linguistiques		
- Entrée par les chansons, comptines, nursery rhymes, histoires, jeux, vidéo.		

Enseignement de l'Anglais (suite)

Objectif visé : A2.

« L'utilisateur peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Il peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Il peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats ».

Ce qui est propre à la 6 ^{ème} / 5 ^{ème}	Références (BO.../p...)	Observations
Descriptif des programmes:		Tableaux constitutifs des programmes figurent en annexe
Objectifs et mise en œuvre		Grande disparité entre les attendus des programmes/ recommandations CECRL et les pratiques en classe
- Produire des énoncés personnels (plutôt que des énoncés figés)	P 5	
- Inférer et comprendre le sens (compréhension de l'écrit).	P6	Réalité à géométrie variable selon les établissements.
- Restituer au reste du groupe/de la classe.		
- Mettre les élèves en activité, en situation. Ilots d'élèves avec tâches précises. Interactions.		
→ primauté de l'oral avec activités langagières majeures/mineures selon le scénario pédagogique. Expression orale, compréhension orale, circulation de la parole au sein des groupes.		Exemple de scénario pédagogique/ tâche finale: Participer à un entretien pour un job d'été: Se présenter, être convaincant et motivé, attitude. (compétences linguistiques et méta linguistiques)
Pratiques de classe		Variété de situations de classes proposées dans les programmes.
- entrée culturelle.		Pb: approche essentiellement livresque dans la réalité de la classe

<p>langagière et liste des capacités qui permet de bâtir les tâches à réaliser. Ex: Compréhension orale <i>"Etre capable de comprendre une intervention brève si elle est claire et simple"</i> / collège.</p>		
<p>Approche commune : <u>le CECRL</u> Approche actionnelle</p>	<p>BO 8 du 30/8/2007 pp 20-33</p>	<p>Dans la réalité: hiatus!</p> <p>Informier et former les enseignants aux enjeux et aux démarches du CECRL</p> <p>Mettre à disposition des programmes du primaire / secondaire pour chaque enseignant de 6^{ème}. Cf. tableaux "éléments constitutifs" des premier et second degrés</p> <p>A prévoir : temps de concertation institutionnalisés sur les démarches, contenus précis...</p>
<p>Contenus <u>Points communs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - sur le GN, impératif, présent de « <i>be</i> » et quelques verbes courants, prétérit simple affirmatif. - réflexion sur le fonctionnement de la langue en situation - phonologie: développer une attitude d'écoute, les sons vocaliques (<i>ship/sheep, live/leave, now/no, sell/sail</i>), le "h" - contenus culturels et domaines lexicaux: vie quotidienne (+ habitat et métiers en 6^e), <p><u>Formes propres au collège :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - sur GV: toutes les formes de l'expression de l'avenir et du passé, forme progressive, les modaux (<i>may, should...</i>), present perfect - repérage des indénumbrables - complexification des énoncés (mots interrogatifs, subordination, coordination, syntaxe de certains verbes et adjectifs) - reprise elliptique avec <i>"I think so", "Do you?", "Isn't it?"</i> - adverbes - schéma accentuel des mots/ de la phrase. - géographie: paysages remarquables (Lake District, Ecosse, Cornouailles, désert de l'ouest américain) - patrimoine littéraire et artistique: peinture, bande dessinée, 		<p>Contenus d'apprentissage différent assez peu !</p> <p>Collège enrichit et étoffe.</p> <p>Attention particulière accordée au domaine grammatical en collège.</p> <p>A prévoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - concertation et coordination avec les enseignants de français. Ex: explication d'un point de grammaire. - conception de projets communs avec les enseignants de français et de langues.

références cinématographiques.		
Organisation et mise en œuvre des enseignements Mettre en place des groupes de progression. Favoriser les situations de communication, les interactions. Favoriser la mémorisation, répétition, réemploi. Théâtralisation, aspect ludique, jeu de rôles. Communication non verbale (gestuelle, corps, mimique...)		Répartition actuelle des élèves plutôt en groupe de niveau !

[*Retour au sommaire*](#)

[*Retour à la fiche « Programme »*](#)

Stage New Delhi octobre 2012

« L'école du socle : donner du sens et des contenus à la continuité pédagogique »

Enseignement de la langue française

École : BO n°3 - 19 juin 2008 / BO n°1 du 5 janvier 2012 – programmes : pages 21 et 22 / progressions : pages 34 à 36

Collège : BO n°6 - 28 août 2008 – programmes : pages 2 à 6

Structure du programme cycle 3	Structure du programme 6 ^{ème} /5 ^{ème}	Observations
I) langage oral	I) étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)	Les priorités sont différentes : le programme de primaire s'appuie sur une prédominance de l'oral, dans une optique de communication en langue maternelle et se centre sur la production de l'élève. On part de la production pour systématiser l'apprentissage de la langue.
II) Lecture/écriture : lecture, littérature, rédaction	II) lecture : la culture humaniste, lecture analytique ou cursive, lecture de l'image	Le Français au collège est vu comme un outil, peut-être par un changement d'approche qui se concentrerait davantage sur l'écrit. Les problématiques d'expression sont reléguées au troisième et quatrième plan, en partant de l'écrit.
III° Etude de la langue : vocabulaire, grammaire orthographe	III) Expression écrite	Lecture/écriture, deux compétences clairement reliées en primaire, alors qu'elles sont séparées au collège. Le primaire semble différencier une approche de la lecture et une approche de la littérature. Il cible sur la technique. Cette dimension s'efface au collège où l'on présente des modalités de lecture et on met d'abord en avant l'objectif patrimonial et littéraire. La lecture est là aussi vue comme un outil.
		Etude de la langue : le primaire met en avant l'acquisition du vocabulaire vu comme un corpus à acquérir, tandis que la dimension du classement apparaît davantage dans la notion de lexique.
	IV) L'expression orale	
		Un apprentissage technique (TIC) et un domaine d'enseignement (histoire des arts) sont adjoints au français en collège.
	V) Histoire des Arts	
	VI) TIC	Insistance dans le préambule du collège sur l'articulation du programme au socle, ainsi que sur la vocation du français à interagir avec les autres disciplines. Le préambule du primaire insiste quant à lui pour placer le français au cœur des toutes les disciplines.

Enseignement de la langue française (suite)

Ce qui ne fait l'objet d'un enseignement explicite qu'au cycle 3	Observations
Enseignement de l'oral	Enseignement de la communication scolaire (acquisition en fin de cycle ?). Savoir axé beaucoup plus sur un contenu et une organisation discursive.
Ecouter le maître, poser des questions	
Exprimer de son point de vue, ses sentiments	
Reformuler, résumer	
Lecture/écriture	La lecture est encore enseignée comme technique et s'attache à travailler la lecture de différents supports. Enseignement de la communication scolaire (lecture des textes spécifiques à l'école) La mise en réseau des textes littéraires est au cœur de l'enseignement de littérature en primaire. La littérature n'est pas perçue comme une fin en soi mais comme un moyen d'expression ainsi qu'un moyen de travailler les compétences de synthèse. Organiser un résumé oral. Lier la lecture à une production langagière objective. Valorisation de l'expression du ressenti autour de la lecture. Lier la lecture à une production langagière subjective. Approche beaucoup plus technique, ciblé sur la « scription ».
Lecture	
Lire les consignes, les énoncés de problème....	
Lire à haute voix avec fluidité.	
Littérature	
Lecture (littérature) : rapprocher les œuvres littéraires et à l'écrit.	
Raconter de mémoire une œuvre lue	
Expliciter des choix de lecture et des préférences	
Ecriture	
Copier sans erreur dans une présentation adaptée	
Rédaction	
Rédiger une réponse écrite, cohérente	
Mention des outils linguistiques (temps, l'amplification, adverbes)....	

Les outils de la langue	
Vocabulaire	
Termes de la vie quotidienne scolaire	Enseignement de la communication scolaire
L'outil dictionnaire	Ecrire sans erreur sous la dictée.
L'importance à l'acquisition du lexique (procédure de fixation du sens)	
Grammaire	
La ponctuation	
Orthographe	
Mention de la dictée	

Enseignement de la langue française (suite)

Ce qui ne fait l'objet d'un enseignement explicite qu'à partir de la classe de 6 ^{ème} ou 5 ^{ème}	Observations
Expression orale	
Identifier les différentes situations de communication et leur implication	
S'exprimer de façon audible et compréhensible	
Lecture à voix haute	
Lecture	La lecture n'est plus la technique, mais sous entend l'étude de la littérature. Le programme est orienté sur les œuvres. L'acquisition d'une culture humaniste (dimension patrimoniale) est au cœur de l'enseignement de 6 ^{ème} . La lecture est perçue comme un fin en soi. NB : la lecture de l'image prend le relais des compétences de synthèse travaillées par la lecture en cycle 3 (mise en réseaux). L'expression n'est pas clairement mentionnée.
1 programme : Antiquité, contes et récits merveilleux, poésie, théâtre	
Lecture de l'image	
Rédaction	Insistance sur les outils non linguistiques pour développer la pratique de l'écrit. (brouillon, modalités pédagogiques...)
« L'élève utilise régulièrement le brouillon puisque c'est le lieu de l'invention et de l'organisation des idées »	
Programmes (travaux d'écriture) : prioritairement le narratif et imitation des formes étudiées en classe.	
Fréquence minimale (trois semaines) pour un devoir complet. Mais nécessité de multiplications des supports dans des pratiques très variées.	
Outils de la langue	Dimension plus réflexive de la langue sur la constitution des mots (procédé de lexicalisation + étymologie)
Lexique	
Dimension métalinguistique	
Un programme (émotions, religions, genres littéraires)	
Grammaire	
Insistance sur la grammaire comme élément clé de l'analyse littéraire + interdisciplinarité	

Enseignement de la langue française (suite)

Ce qui fait l'objet d'un du cycle 3	enseignement progressif à la 6 ^{ème} ou 5 ^{ème}	Pistes pour assurer la continuité pédagogique et prendre en compte la transversalité des langues
Oral	Oral	<p>En commun l'approche de la compétence : savoir-être (posture) et savoir-faire (prendre part à la discussion). Piste possible : le débat argumenté, compétition entre des classes inter degré.</p>
Raconter	Raconter une expérience objective	
Ecouter et prendre en compte la parole d'autrui	idem	
Adopter un niveau de langue adéquat	idem	
Dire sans erreur un texte	Lire à haute voix et récitation en insistant sur la mise en valeur du texte	<p>En primaire, travail sur la mémorisation/ Collège : travail sur la technique ainsi que l'analyse littéraire du texte. Piste possible : échange de lectures et de contes.</p>
Lecture (littérature)	Lecture	<p>Il semblerait pertinent de travailler sur la mise en réseau (enseignement de primaire à transférer au collège) + inclure la dimension culturelle dans la mise en réseau en primaire (meilleure connaissance du programme de littérature de 6^{ème}, élaboration d'une liste de référence cycle 3 à transmettre). Rallye lecture inter degré</p>
5 ouvrages intégraux	6 ouvrages (3 intégrales et cursives) 3 groupements de texte	
Ecriture		<p>NB : Cet apprentissage n'est inscrit que comme un aboutissement du cycle 3, il importe d'en envisager le prolongement. Une réflexion inter degré autour des compétences de scription doit être approfondie (rapidité, qualité de l'écriture) ainsi que les modalités d'acquisition (place et importance de la pratique scripturale). Mettre en place une progression de la pratique scripturale : copie, écrire sous dictée, prendre des notes.</p>
Copie sans faute		
Rédaction	Expression écrite	<p>Ecriture en fonction des différents types de texte (narrer, décrire, faire de la poésie) et travail sur la réécriture, et le développement d'une pratique réflexive sur sa propre pratique rédactionnelle. NB : le brouillon comme outil (non mentionné explicitement en cycle 3), semble être l'un des axes à travailler pour élaborer une continuité pédagogique. Faire du brouillon un objet d'apprentissage évaluable. Le brouillon comme objet d'étude (celui des grands auteurs). Utilisation de carte heuristique. Une fiche méthodologique sur les outils pour améliorer sa production (amplifications, adverbes). Activités communes d'écriture (mise en place par groupes de compétences) : le conte.</p>
Améliorer et corriger un texte à partir de remarques	Ponctuellement un devoir déjà rédigé peut donner lieu à une réécriture partielle	
Entraîner à rédiger, à corriger et à améliorer leur production (vocabulaires, grammaires, manuels, dictionnaires)	Nécessité de revenir sur son propre travail afin de l'améliorer	
Production de tous types de textes.	Production de tous types de textes	

Outils de la langue	Outils de la langue	
Vocabulaire	Vocabulaire	
Développement de réseaux lexicaux	Développement de réseaux lexicaux (émotions, religions, genres littéraires)	Travailler sur le passage d'un dictionnaire papier aux dictionnaires en ligne. Elaborer une trace des domaines lexicaux établis en primaire (à compléter et développer). Travailler sur l'acquisition d'un vocabulaire plurilingue commun et synchronisé dans son acquisition. (inter langue). Utilisation de l'écriture comme vecteur de cet enseignement.
Grammaire	Grammaire	
Compréhension des textes lus et entendus, améliorer l'expression	Au service de la lecture de l'expression écrite et orale	Objectifs identiques
Découverte de la phrase complexe en CM2	Initiation phrase complexe + grammaire de phrase au cœur de l'enseignement de la langue au collège (P1)	Le primaire porte davantage sur la manipulation (substitution,...) , très souvent à partir de l'oral, tandis que la sixième porte plus sur le développement des compétences d'analyse grammaticale à partir de la lecture. Il semble important de bien répartir les aspects travaillés entre le premier degré.
Classe de mots	Classe de mots	Objectifs identiques, l'identification et la catégorisation. Transfert d'outils voire de méthodologie (fiche,...).
Fonctions de mots	Idem (+ moyen et manière)	Objectifs identiques, l'identification et la catégorisation. Transfert d'outils voire de méthodologie (fiche,...).
Le verbe (approche sémantique, « compréhension »). L'approche de la notion d'organisation temporelle.	Le verbe approche purement morphologique (la conjugaison, décomposition de la forme). La notion de groupe devient prédominante	La notion de groupe semble plus utile au collège. Bien répartir les aspects du verbe travaillé entre les deux cycles. Mettre au cœur de la réflexion inter degré cette problématique centrale dans l'outil de la langue. Harmoniser les approches de l'apprentissage de la conjugaison (morphologie, radical...)
Orthographe	Orthographe	
Accords verbe/participe passé	Accord verbe/participe passé	Le cycle 3, sépare l'approche grammaticale et l'approche orthographique (seule cette notion est abordée en 6 ^e).
Même orthographe grammaticale	Même orthographe grammaticale	Consolidation en 6 ^{ème}
La dictée		La dictée n'est mentionnée qu'en primaire. Nécessité d'harmoniser les pratiques variées de l'orthographe sans passer par la « dictée traditionnelle ».
Orthographe lexicale usuelle	Orthographe lexicale typographique	Trop grand décalage entre les deux exigences. Un transfert d'outils serait nécessaire (sens primaire/secondaire, ex : échelle Dubois/Buysse)

[Retour au sommaire](#) [Retour à la fiche « Programme »](#)

Compte–rendu de stage : « L'école du socle : donner du sens à la continuité pédagogique ».

Lecture croisée des programmes de mathématiques (cycle 3, 6^{ème})

S. Pollack (primaire), P. Boissière & Y. Gautier (secondaire)

A/ Echanges sur la lecture des programmes entre enseignants des deux cycles : **proposition de 5 thèmes de rencontres entre enseignants des deux cycles**

1/ *Veiller à bien circonscrire les notions étudiées et le degré d'étude du programme de Cm2 des élèves entrant en 6^{ème}. Les programmes sont en bonne continuité mais certains points de vue changent. Aller au-delà du programme de Cm2 peut nuire à la conceptualisation de notions du programme de 6^{ème} (fractions, proportionnalité).*

2/ Géométrie plane

Une **harmonisation des notations** (segment, droite, demi-droite, distance, angles...culturellement très françaises) et du **vocabulaire** (propriétés versus règles) est souhaitable.

L'enseignement de la géométrie au primaire basée sur des observations (**géométrie perceptive**), reproductions, constructions simples, glisse peu à peu vers une **géométrie des propriétés** (des invariants) au secondaire. L'utilisation d'un logiciel de géométrie s'avère utile pour la bonne compréhension de cette évolution (logiciels GeogebraPrim puis Geogebra).

3/ Fractions

Du CM2 à la classe de sixième, on passe d'un « gâteau partagé » (le gâteau servant de référentiel pour les fractions en primaire) à la division en sixième et cinquième (toutes les fractions, mêmes non décimales ont alors le statut d'un nombre, qu'elles expriment ou non une proportion). Ce changement constitue une vraie difficulté. Les progressions de l'enseignement au primaire sur les fractions sont très précises : peut-être l'occasion d'un parcours rapide de cette notion du CE2 à la 5^{ème} (cf. les brochures « [les nombres au collège](#) », au [cycle 3](#), au [cycle 2](#)).

4/ Calculatrice

Progressivité des apprentissages ; vigilance pour une utilisation raisonnée de la calculatrice en parallèle avec la pratique du calcul mental inscrite dans les programmes (cadre de la logique d'une résolution de problème). *La calculatrice peut permettre de valoriser une démarche personnelle du primaire au secondaire dans le cas de troubles spécifiques (dyscalculie par exemple).*

5/ Proportionnalité

- Non conceptualisée au primaire (approche circonscrite reposant sur de situations concrètes : recettes de cuisine...).
- La complétion d'un tableau de proportionnalité est plus horizontale au primaire et plus verticale au secondaire (introduction du coefficient de proportionnalité).
- Quatrième proportionnelle : faire le point entre les méthodes utilisées en primaire et celles expliquées au secondaire (règle de trois, utilisation et explication, statut du produit en croix, contextualisation ; passage à l'unité).

B/ Quelques remarques énoncées :

- Géométrie dans l'espace : Entre le cm2 et la 6^{ème}, le pavé devient un parallélépipède.
- Grandeurs et mesures
 - Aires : l'aire d'un triangle rectangle en primaire se poursuit en 6^{ème} par l'aire d'un triangle quelconque en secondaire. Il n'y a pas lieu de brûler les étapes.
 - Volumes : la formule du volume du pavé droit est déjà une réalité en Cm2.
 - Angles : La vraie nouveauté est l'introduction du rapporteur au secondaire.
- Langues : Mention dans les programmes de sixième d'utiliser des supports en langue étrangère (en phase avec la politique des langues de l'AEFE).

C/ Une tentative de tableau synthétique des programmes du cycle 3 et de 6^{ème} (la lecture des programmes reste la référence) :

	CE2	CM1	CM2	6 ^{ème}
Nombres entiers	<i>Entiers jusqu'au million</i>	<i>Entiers jusqu'au milliard</i>	<i>Entiers quelconques</i>	
Nombres décimaux		<i>Décimaux jusqu'à deux décimales</i> <i>Fractions décimales</i>	<i>Décimaux jusqu'à quatre décimales</i>	
Calcul approché		<i>Ordre de grandeur, encadrement par entiers</i>	Valeur approchée (unité, dixième,	Encadrements entre décimaux, ordre

			centième)	de grandeurs (+, -, ×)
Relations arithmétiques	<i>double, moitié, demi, triple, quart</i>	Multiple, demi, tiers, quart, dixième, centième		Somme, différence, produit, terme, facteur, dividende, diviseur, quotient, reste
Fractions		<i>Fractions simples et décimales</i> Fractions et partage	Fractions simples et décimales Ecriture $a + \frac{b}{c}$ (avec entiers, $b < c$)	$\frac{a}{b}$ est un quotient
Addition	Entiers	Décimaux	Fractions (décimales, même dénominateur)	
Soustraction	Entiers	Décimaux		
Multiplication	Entiers	Décimal par entier Par 10, 100, 1 000 (entiers, décimaux)	Décimaux	
Division	Par un entier à 1 chiffre	<i>Entre entiers (décimale, euclidienne)</i>	Par 10, 100, 1 000 (entier, décimal) Décimal par entier	Par 0,1 ; 0,01 ; 0,001 Critère de divisibilité.
Calculatrice	<i>Opérations</i>	<i>Suite de calculs</i>	<i>Utilisation à bon escient</i>	
Problèmes	<i>4 opérations, organiser les données</i>	<i>Plusieurs étapes</i>	<i>Tâches complexes</i>	
Géométrie	<i>Perceptive : Carré, losange, rectangle, triangle rectangle, axes de symétrie (pliage, calque), cube, pavé droit.</i>	Pavé, prisme.	Cylindre	Géométrie propriétés : Rectangle, carré, losange, Triangles, Symétrie axiale
Construction et reproduction	<i>Carré & rectangles (dimensions données), losange, rectangle, triangle rectangle, cercle, symétrique par rapport à une droite (papier quadrillé)</i> - Reproduire des figures (papier divers), à partir d'un modèle.	Programmes de construction Compléter une figure par symétrie axiale. Reconnaître ou compléter un patron de cube ou de pavé.	Programmes de construction (écrit, schéma, données métriques). Triangle, hauteurs, parallèles. Patrons de solides droits. Angle (gabarit)	Figures complexes Médiatrice, bissectrice Symétries Parallélogramme rectangle Utilisation d'un logiciel
Vocabulaire	Côté, sommet, angle, milieu. face, arête, sommet.	Parallèles, alignés, perpendiculaires, segment, milieu, angle, axe de symétrie, centre d'un cercle, rayon, diamètre.		
Instruments	Règle graduée, équerre, compas, gabarit (angle droit), instruments de masses, capacités, temps.	Compas (report), équerre (angle droit, aigu ou obtus, gabarit (comparaison d'angles)		Rapporteur
Unités de mesure	m, km, g, kg, l, cl, €, c, h, min, s, mois, année	durées, système métriques (longueurs, masses, contenance)	cm ² , m ² et km ²	Unités d'aires et de volumes
Grandeurs	Périmètre d'un polygone.	Périmètre du carré et du rectangle. Aire d'une surface (pavage, réseau quadrillé)	Longueur d'un cercle, volume du pavé droit, aires carré, rectangle et triangles rectangles. Calculer une durée.	Périmètre d'un polygone. Calculer des horaires Aire d'un triangle quelconque Aire d'un disque Volume d'un parallépipède
Proportionnalité, tableau	- Utiliser un tableau ou un graphique en vue d'un traitement des données.	- Construire, interpréter, utiliser un tableau ou un graphique (proportionnalité, règle de trois). - Interpréter un tableau ou un graphique. - Repérage (coordonnées)	Proportionnalité notamment (pourcentages, échelles, vitesses moyennes, conversions d'unité)	Reconnaître des situations de proportionnalité, rapport de linéarité, tableaux divers Compléter une graduation

Stage New Delhi octobre 2012

« L'école du socle : donner du sens et des contenus à la continuité pédagogique »

Programmes : École : BO n°3 - 19 juin 2008 / **BO n°1 du 5 janvier 2012**
Collège : BO n°6 - 28 août 2008

Enseignement des Sciences et Technologie

Ce document propose une lecture des programmes des cycles 3, 6^{ème} et 5^{ème}, vue sous l'angle des **continuités/reprises/approfondissements** au sein du parcours d'apprentissages. Pour ce faire, il met en perspective les différentes composantes du programme de « Sciences expérimentales et technologie » du cycle 3 et les programmes du collège de Sciences de la vie et de la Terre, Technologie et sciences physiques. Cette dernière discipline (hors projet EIST) n'étant introduite qu'en classe de 5^{ème}.

Pour une bonne lecture du tableau ci dessous, quelques précisions sur les finalités et la didactique des sciences et technologie doivent être apportées :

- ❖ Dans les deux degrés, l'enseignement des sciences vise à la **compréhension du monde réel**, qu'il soit celui de la nature ou celui construit par l'Homme :
 - «...faire saisir aux élèves la distinction entre faits et hypothèses vérifiables d'une part et croyances d'autre part » (programmes de l'école primaire » (BO n°3 du 19 juin 2008 page 24 : programme du 1^{er} degré).
 - « La perspective historique donne une vision cohérente des sciences et des techniques et de leur développement conjoint. Elle permet de présenter les connaissances scientifiques comme une construction humaine progressive et non comme un ensemble de vérités révélées ». (BO n°6 du 28 août 2008 page 1 : Introduction commune au programme de sciences du collège).
- ❖ L'enseignement préconisé mise de même, dans les deux degrés sur la curiosité et l'esprit critique dans le cadre d'une démarche scientifique. Les séquences d'apprentissages répondent autant que possible à un questionnement et conduisent à confronter les représentations ou hypothèses à l'observation de la réalité et à la formulation du savoir construit. Pour ce faire, la didactique préconisée sollicite aussi bien la langue écrite qu'orale (le cas échéant dans une autre langue que le français).

- ❖ Au cycle 3 de l'école primaire, **l'éducation à l'environnement et au développement durable** (EEDD) s'exprime à travers de nombreux points du programme (l'énergie, la matière, les êtres vivants dans leur environnement) ; elle traverse de même la quasi-totalité des autres domaines disciplinaires (Géographie, instruction civique et morale tout particulièrement).
- ❖ Dans les collèges ayant fait le choix de l'enseignement intégré des sciences et technologie (EIST), cet enseignement encourage le décloisonnement des disciplines dans le cadre d'une démarche pédagogique commune (BO n° 26 du 30 juin 2011).

Les tableaux indiquant des repères pour la progressivité des apprentissages (BO n°1 du 5 janvier 2012) explicitent, pour chacun des points des programmes le vocabulaire disciplinaire devant être maîtrisé par les élèves à l'issue de leur scolarité primaire.

Les tableaux ci-dessous ne proposent pas une reprise intégrale des programmes auxquels chacun pourra se reporter. Ils s'attachent en revanche à mettre en évidence les points de **continuité** les plus significatifs.

Les programmes de sciences et technologie étant, dans le premier comme dans le second degré, de nature spiralaire avec des finalités et des didactiques de même nature, il est donc nécessaire et naturel que des équipes mixtes premier et second degré s'associent et œuvrent ensemble afin de donner du sens et des contenus à l'école du socle.

En effet, « **les contenus abordés par le programme de sciences et technologie font appel aux acquis des programmes d'enseignement de l'école primaire pour les renforcer, les compléter et, finalement, assurer à tous les élèves la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences nécessaires pour leur permettre d'aborder avec profit les classes du lycée** » (BO n° 6 du 28 août 2008).

Enseignement des Sciences et Technologie (suite)

Ce qui sera repris après la 6ème	Références (BO.../p...)	Observations	Références (BO.../p...)
<p><u>Le ciel et la Terre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lumières et ombres. - Le mouvement de la Terre (et des planètes) autour du soleil. - Le mouvement de la Lune autour de la Terre. - Volcans et séismes, les risques pour les sociétés humaines. 	Page 17 BO du 5 janvier 2012	<p>Sera repris à partir de la 3^{ème} (Physique chimie).</p> <p>Sera repris en 4^{ème} (volcans et séismes) en SVT.</p>	BO n° 6 du 28 mai 2008 SVT et Physique Chimie
<p><u>La matière :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le trajet de l'eau dans la nature. - Mélanges et solutions. - L'eau : une ressource. - États et changements d'état. - L'air et les pollutions de l'air. 		Sera repris en 5 ^{ème} (Physique chimie).	
<p><u>L'énergie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Exemple simple de source d'énergie. - Besoins en énergie, consommation et économies d'énergie. 		Sera repris en 4 ^{ème} (Physique chimie).	
<p><u>Le fonctionnement du corps humain et la santé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Hygiène et santé (sommeil, alimentation). - Première approche des fonctions de nutrition. - Reproduction humaine et éducation à la sexualité. - Education aux premiers secours. 		<p>Sera repris en 5^{ème} (alimentation, digestion, santé) SVT.</p> <p>Sera repris en 4^{ème} SVT.</p>	
<p><u>Les objets techniques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'électricité, danger, notion de circuit. - Leviers et balances. - Transmission de mouvement. 		<p>Seront reprises (de façon qualitative) les notions de l'électricité avec les lois du courant continu en 5^{ème} Physique Chimie.</p> <p>Les lois de l'électricité seront abordées en 4^{ème} Physique chimie.</p>	

Enseignement des Sciences et Technologie (suite)

Ce qui n'est pas exigé par les programmes avant les classes de 6 ^{ème} ou 5 ^{ème}	Références (BO.../p...)	Observations	Références (BO.../p...)
<ul style="list-style-type: none"> - Cellule (structure) - Notion d'espèce - Sol - Histoire des sciences 	Page 17 BO du 5 janvier 2012	Sera abordé en SVT en 6 ^{ème} . Sera abordé en Physique Chimie et SVT.	BO n° 6 du 28 mai 2008 SVT et Physique Chimie
<ul style="list-style-type: none"> - La lumière : source et propagation rectiligne. 		Sera abordé en Physique Chimie en 5 ^{ème} .	
Les processus de réalisation d'un objet technique L'évolution de l'objet technique.		Sera abordé en Technologie en 6 ^{ème} .	

Enseignement des Sciences et Technologie (suite)

Ce qui fait l'objet d'un enseignement progressif du cycle 3 à la 6 ^{ème} ou 5 ^{ème}	Références (BO.../p...)	Observations	Références (BO.../p...)
Unité et diversité du vivant : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la classification du vivant (caractère commun, parenté). - Biodiversité. 	Page 18 BO du 5 janvier 2012	Les espèces sont distinguées au primaire à partir de leurs caractéristiques (déterminées à partir de l'observation) et définies en 6 ^{ème} . Notion de cellule en 6 ^{ème} .	BO n° 6 du 28 mai 2008
Le fonctionnement du vivant : <ul style="list-style-type: none"> - Les stades de développement d'un être vivant - Les conditions de développement des végétaux et des animaux - Les modes de reproduction des êtres vivants 			
Les êtres vivants dans leur milieu : <ul style="list-style-type: none"> - Notions de chaînes et de réseaux alimentaires. - Adaptations des êtres à leur milieu. - Evolution d'un environnement géré par l'Homme. 			

[Retour à la fiche « Programme »](#)

[Retour au sommaire](#)